



HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTIONS :

Box / parking / local / commerce	10% TTC
45.000 € à 90.000€	10% TTC
90.001 € à 140.000 €	9% TTC
140.001 € à 190.000 €	8% TTC
190.001 € à 240.000 €	7% TTC
240.001 € à 290.000 €	6.5% TTC
290.001 € à 350.000 €	6% TTC
Supérieur à 350.001 €	5% TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Honoraires TTC (dont TVA à 20%), à la charge vendeur ou acquéreur à stipuler sur le mandat de vente, et calculés sur le prix net vendeur (en cas de résultat à virgule, la commission sera arrondie à l'inférieur).

LOCATIONS :

Locataire + propriétaire

Honoraires de location : nombre de m² du logement x 10 euros

Honoraires état des lieux : nombre de m² du logement x 3 euros

Décret N° 2014-890 du 1 août 2014

Honoraires en vigueur à partir du 01/01/2024

La délivrance d'une note est obligatoire

HONORAIRES DE GESTION en vigueur depuis le 01/02/2024

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7.2%	7.8%	9.6%	
En % HT de l'encaissement	6%	6.5%	8%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Rédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	●	50 € TTC/dossier
Visite Conseil	○	○	●	90 € TTC/visite
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	○	●	●	2,50 € TTC / mois / CRG
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	●	●	10 € TTC/acompte
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	●	●	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	●	●	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	●	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	●	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	●	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	●	3 € TTC/m ² (logement vide) 5 € TTC/m ² (logement meublé)
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	●	●	90 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	●	90 € TTC/heure
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	●	100 € TTC/heure
Assurance Loyers Impayés	○	●	●	1.9 % TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires
Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

○ Prestation complémentaire payable à l'acte